

# La mitzva de la semaine

Par le Rav Shaoul David Botschko

Directeur de la Yeshiva Ekhal Elyahou (Ko'hav Yaacov)

Traduit de l'hébreu par Elyakim P. Simsovic

Parachat Choftim

« Tu ne détruiras point... »

Tout le monde se soucie de l'état du monde, du réchauffement climatique, de la pollution qui rend les gens malades... La société essaye donc de « réparer », pratiquant une sorte de *téchouva* naturelle dont le rav Kook a parlé. Nous avons, en Israël, de nouvelles lois pour la protection de l'environnement, l'obligation du recyclage, l'encouragement pour l'utilisation d'une énergie propre.

Que dit la Thora à ce sujet ?

Un verset de notre paracha interdit par exemple de couper les arbres à des fins militaires lors d'un siège (Deut. XX, 19) :

*« Quand tu assiègeras une ville de longs jours pour lui faire la guerre pour la prendre, tu ne détruiras ses arbres pour y porter la hache ; tu en mangeras et tu ne les couperas pas. L'homme est comme l'arbre du champ pour être épargné lors du siège. »*

Maïmonide légifère (Règles des rois et de leurs guerres, VI, 8) :

*« On ne coupe pas les arbres fruitiers à l'extérieur des cités et on n'en détourne pas l'irrigation pour qu'ils se dessèchent, ainsi qu'il est dit "tu ne détruiras ses arbres" et celui qui s'en rend coupable est passible de flagellation. Ceci ne s'applique pas seulement lors d'un siège mais en tout temps et en tout lieu celui qui abat un arbre fruitier est passible de flagellation. On peut l'abattre s'il provoque une nuisance par exemple à d'autres arbres ou dans le champs d'autrui ou parce qu'il est cher. La Thora n'a interdit de l'abattre qu'en le détruisant. »*

Suivant le sens simple de la Thora, Maïmonide restreint l'interdiction aux arbres fruitiers car de son temps le problème de la pollution atmosphérique n'existait pas. Mais, de nos jours, où les arbres et les « espaces verts » constituent des facteurs de purification de l'air – ce qu'on appelle « les poumons » des villes – l'interdiction porte sur tous les arbres et elle est impliquée dans l'expression « l'homme est comme l'arbre du champ » qui signifie que l'homme vit grâce aux arbres car sa vie dépend de la nature.

Le premier homme en avait d'ailleurs déjà été instruit (Genèse II, 15) :

*« Et le Seigneur Dieu prit l'homme et le déposa dans le jardin d'Eden pour la travailler et la préserver. »*

Faisons tous les efforts possibles pour protéger cette planète qui a été confiée à nos soins et placée sous notre responsabilité pour la développer et la préserver.